



Gaza - La France doit saisir la Cour pénale internationale - Interpellons nos parlementaires

29 février 2024



La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine a mise en place une action d'interpellation en ligne - par courriel ou via X (ex-Twitter) - par laquelle nous demandons à nos députés de mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale une proposition de résolution visant à saisir la Cour pénale internationale sur la situation dans la bande de Gaza.

Nous demandons aux députés de co-signer la [proposition de résolution 2073](#) visant à saisir la Cour pénale internationale sur la situation à Gaza, afin que celle-ci soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

J'interpelle mon député

Au regard du bilan humanitaire catastrophique dans la bande de Gaza, plusieurs députés ont déposé le 18 janvier à l'Assemblée nationale une proposition de résolution qui appelle le gouvernement français à saisir la Cour pénale internationale et à déférer à son procureur les graves violations du droit international en cours dans la bande de Gaza. Cette proposition de résolution n'a pas encore été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Actualités](#) >

• Adresse de cet article :

<https://stopcolonies.fr/Gaza-La-France-doit-saisir-la-Cour-penale-internationale-Interpellons-nos>